

LE DISTRICT DRÔME ARDÈCHE DE FOOTBALL

DRÔME ARDÈCHE FOOT

Procès Verbaux





Commission des Règlements

PROCÈS-VERBAL N° 9

REUNION DU 08/01/2019

Présidence : M. Laurent JULIEN.

Présents : MM. Gérard FANTIN, Gérard GIRY,

e-mail: reglements@drome-ardeche.fff.fr

INFORMATIONS

- *Les décisions et sanctions du procès-verbal ci-dessous sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.*

RAPPEL

- **Article 6 b. des Règlements sportifs du District Drôme Ardèche :**
Pour toute demande par messagerie électronique, seule celle provenant de l'adresse officielle du club déclarée sur Footclubs sera prise en compte.

DOSSIER N° 31

Match n° 20523805, RHODIA OLYMPIQUE 2 / BARBIERES BRM, Seniors D 3, poule B du 23/12/2018

- 1) Réserve d'avant match posée par le capitaine de BARBIERES BRM dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Rhodia étant susceptible d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour ou dans les 24 heures.

Après vérification de la feuille de match RHODIA OLYMPIQUE 1 / CENTRE ARDECHE OLYMPIQUE 1, il s'avère qu'aucun joueur n'a participé à la rencontre de référence.

- 2) Réserve d'avant match posée par le capitaine de BARBIERES BRM dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Rhodia certains étant susceptibles d'être non qualifiés au sein de l'équipe de RHODIA OLYMPIQUE à la date de la première rencontre.

Le match cité en référence étant un match initialement programmé le 23/09/2018 et donné à rejouer suite à la décision du 06/11/2018 PV n° 02 de la commission Réglementaire d'Appel.

Après vérification du fichier de la ligue, il s'avère que la licence du joueur CROBU Mael, licence n° 254407380 a été enregistrée le 24/09/2018 et qualifiée le 29/09/2018. En conséquence ce joueur ne pouvait participer à la rencontre du match donné à rejouer le 23/12/2018 (Article 56.2 des Règlements Sportifs du District).

La commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de RHODIA OLYMPIQUE 2 pour avoir fait participer un joueur non qualifié à la date du match initial le 23/09/2018.

RHODIA OLYMPIQUE 2 : - **1 point , 0 but**
BARBIERE BRM 1 : **3 points , 0 but**

Le compte de club RHODIA sera débité de de 36,40 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°32

Match n° 20523805, RHODIA OLYMPIQUE 2 / BARBIERES BRM, Seniors D 3, poule B du 23/12/2018

Réclamation d'après match posée par le capitaine de RHODIA dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble des joueurs de l'équipe de Barbières BRM certains étant susceptibles d'être non qualifiés au sein de l'équipe de Barbières BRM à la date de la première rencontre.

Le match cité en référence étant un match initialement programmé le 23/09/2018 et donné à rejouer suite à la décision du 06/11/2018 PV n° 02 de la commission Réglementaire d'Appel.

Après vérification du fichier de la ligue, il s'avère que tous les joueurs inscrits sur la feuille de match citée en référence étaient qualifiée à la date du 23/09/2018

La commission confirme le résultat du dossier n° 31 PV n° 9 du 08/01/2019 de la commission des Règlements.

Le compte de club RHODIA sera débité de de 36,40 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°33

Match n° 20559406, GP PEYRINS ST DONAT 2/ MONTELIER Us 1, U 14 D4 poule B du 22//12/2018.

Réserve d'avant match posée l'éducateur de l'équipe de MONTELIER dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de GP PEYRINS ST DONAT qui ont participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure de GP PEYRINS ST DONAT, celle-ci ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures.

Après vérification de la feuille de match GP PEYRINS ST DONAT 1 / CENTRE ARDECHE O. 1, U 15 D2 du 15/12/2018, il s'avère que 6 joueurs ont participé à la rencontre citée en référence.

- Costechareyre Diego, licence n° 2547071703
- Van Der Lyn Den Yanis, licence n° 25464783119
- Garonnat Gabin, licence n° 2546117189
- Geslin Rémi, licence n° 2546104080
- Grillon Mathieu, licence n° 2547332970

- Sibeud Eloys, licence n° 2546476048

Pour ce motif la commission donne match perdu par pénalité à l'équipe de GP PEYRINS ST DONAT

Gp Peyrins St Donat 2: - **1 point , 0 but**
Montéliér Us 1 : **3 points, 2 buts**

Le compte du club de GP PEYRINS ST DONAT sera débité de de 36,40 € pour frais de dossier.

DOSSIER N°34

Match n° 20521563, MONTELIMAR US 2 / LARNAGE SERVES FC 1 / U 15 D2, du 22/12/2018

Réserve d'avant match posée l'éducateur de l'équipe de LANARGE SERVES FC1 dite recevable concernant la qualification et la participation de l'ensemble de l'équipe de MONTELIMAR US 2 qui ont participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure de MONTELIMAR US 1, celle-ci ne jouant pas ce jour ou dans les 24 heures.

Après vérification de la feuille de match MONTELIMAR US 1 / ROCHE ST GENEST 1, U15 R3, poule A du 16/12/2018, il s'avère qu'aucun joueur n'a participé à la rencontre citée en référence.

La commission confirme le résultat acquis sur le terrain

Le compte du club de LARNAGE SERVES sera débité de de 36,40 € pour frais de dossier.

Laurent JULIEN

Gérard GIRY



District Drôme Ardèche de Football

Commission des Championnats et Coupes Seniors et Délégations



PROCÈS-VERBAL N°23

REUNION du 04 et 07 janvier 2019

Président : Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

Présents : Jacques MARON, Éric THIVOLLE, Djamel DJEDOU, Stéphan MONTALBANO, André GALLICE, Denis GLANDU. DELORME Bernard.

Les membres de la Commissions vous remercient pour vos vœux et vous souhaitent une excellente année 2019 familiale, professionnelle et sportive.

competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

A L'ATTENTION DES CLUBS

FORMATION FMI : nous vous informons des nouvelles dates de formation FMI pour les clubs ou arbitres qui souhaitent soit se former ou soit se recycler en vue de la préparation de la seconde partie de saison. Les dates retenues sont les 29, 30 et 31 janvier à 19H00 au siège du District. Les inscriptions se feront via le site Internet du District.

COURRIERS RECUS :

EV ST SAUVEUR DE CRUZIERES : désidérata 2^{ème} phase D6. Lu et noté

D1 ET D2 ET PLANNING DES RENCONTRES

Responsable:

Jacques MARON - Tel : 04.75.08.50.50 / P : 06.07.21.10.04

D3 ET D4 ET REFERENT FMI

Responsable:

Éric THIVOLLE - Tel : 04.75.55.83.42 / P : 06.13.86.01.14

D5

Responsable :

Bernard DELORME- Tel : 04.27.45.72.31 / P : 07.77.0764.50

D6

Responsable :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Le match FC PORTOIS 3 – DESAIGNES 2 se jouera le 27/01/2019

Le match BORUSSIA – CLERIEUX 2 se jouera le 03/02/2019

La 2^{ème} phase débutera le 10/02/2019. Le calendrier des matchs sera publié fin janvier

COUPES RENE GIRAUD et XAVIER BOUVIER :

Responsable: Djamel DJEDOU - Tel : 04.26.50.42.16 / P : 06.75.93.40.57

DROME PROVENCE – BERG HELVIE 2 du 23/12/18 reporté au 13/01/19

FOOT DIVERSIFIE

Responsable :

Denis GLANDU – Tel : 06.49.14.50.00

La commission vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2019

COUPE « PAUL GATEAUD » :

Tirage effectué ce jour par monsieur MARON Jacques,

AS PORTUGAIS / ST ROMAIN LE PIC jeudi 31 janvier à Briffaut 20h.

AS SFAM / FC BOURG LES VALENCE jeudi 31 janvier stade de la Paillère 20h30.

FLGG / EYRIEUX EMBROYE jeudi 31 janvier stade des Combes 19h30.

RCF07 / CFE TOULAUD jeudi 31 janvier stade des Combes 20h.

Prévoir du temps supplémentaire pour les prolongations et les tirs au but.

VETERANS

Responsables :

André GALLICE – Tél 04.75.85.42.00 / 06.31.93.31.15

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

RAPPEL : Les feuilles de match papier sont à envoyer par courrier postal à l'adresse du District

La transmission des FMI doit être effectuée avant les lundi midi.

En cas de feuilles de match papier celle –ci doivent être envoyée par courrier postal à l'adresse du District et non pas par mail à : competitions.seniors@drome-ardeche.fff.fr

Trop de feuille de match sont encore trop incomplète, (manque numéro de match)

De plus 10 joueurs au maximum doivent figurer sur la feuille de match.

Les clubs ne respectant ces réglementations seront amendés.

FUTSAL

Responsable :

Stéphan MONTALBANO – Tel : 06.25.45.06.02

Courrier de PONT LA ROCHE informant de la fermeture du gymnase de LA ROCHE DE GLUN. Le club recherche une solution afin de continuer à faire jouer ses 2 équipes.

Suite à la décision de la commission de discipline décidant de suspendre à titre conservatoire le club de l'ACSF ANNONAY, le match ASCF ANNONAY – ENTENTE NORD DROME du 3/12/2018 est annulé.



PROCÈS-VERBAL N° 23

Réunion du 04/01/19

Présents : Roselyne LAULAGNET , Robert ASTIER, Philippe AUBERT, Flavie CHANAS ,Claude BRESSON

La Commission des Jeunes présente à tous ses meilleurs vœux pour 2019

TOURNOIS

Responsable : Robert ASTIER- Port : 06.78.52.42.59

Port : 06.78.52.42.59

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Autorisations de tournois accordées :

- Pierrelatte (futsal)
U 11 le 05/01/19
U 13 le 06/01/19
U 9 le 23/02/19
- PEYRINS (futsal)
U 9 le 13/01/19
U 11 le 27/01/19
- HOSTUN
U 11 les 27-28/04/19
- TOURNON TAIN (futsal)
U 7, U 9, U 13 le 16/02/19
U 11 le 17/02/19
- BOURG LES VALENCE (futsal)
U 11 le 05/01/19
U 13 le 06/01/19

CATEGORIE U 9 et U 7

Responsable :

Thomas FUSTIER - Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.f

Rappel

Nous rappelons que tous les joueurs doivent être licenciés

Un contrôle du nombre de licences est effectué

L'horaire officiel des plateaux est samedi à 10h 30 pour les U 7, samedi à 14h 00 pour les U 9
Il est toutefois possible d'organiser les plateaux le samedi matin pour les U 9 ou le samedi après midi pour les U 7.

Dans ce cas, le club organisateur devra recueillir obligatoirement **l'accord de tous** les clubs participants.

Préparation 2^{ème} phase

Pour préparer la 2^{ème} phase pouvez vous envoyer par mail à
competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr vos desideratas **pour le 06/01/19 dernier délai**
(changement du nombre d'équipes , changement de poule)

CATEGORIE U11

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courrier reçu: US PONT LA ROCHE ; US PEYRINS ; FC EYRIEUX EMBROYE

Préparation 2^é Phase :

Désidérata reçus : ASL GENISSIEUX ; HOSTUN ESP ; FC SALAISE ; AS VEORE MONTOISON ; RC MAUVES ; AS DOLON ; FC GOUBETOIS ; US PONT LA ROCHE ; OS VALLEE OUVEZE ; ES NORD DROME ; CO DONZERE ; US PEYRINS ; EA MONTVENDRE ; CO CHATO9 RHONE ; US VAL D'AY ; FC ALBOUSSIERE ; US MONTELIER ; CO CHATO9 /ISERE ; AS CORNAS ; FC EYRIEUX EMBROYE ; AS SUD ARDECHE ; ROMANS PS ; US VALLEE JABRON ; ES MALISSARD ; MONTELMAR FC ; OL RUOMS.

Les nouveaux calendriers U11 sont en ligne en rubrique Documents/Documents Football d'Animation.

Prochain Rendez-vous U11 :

2^é Phase : Samedi 02 Février 2019.

Rassemblements féminins :

Suite à différents échanges avec les clubs ci-dessous :

AS CORNAS

OLYMPIQUE VALENCE

MONTMEYRAN

GROUPEMENT ROUSSILLON

FC EYRIEUX EMBROYE,

FC 540

Et afin de promouvoir le football féminin chez les plus jeunes, un programme de rassemblements d'équipes exclusivement pour les joueuses nées en 2010-2009-2008-2007 est en construction:

Les dates suivantes sont retenues pour l'organisation de plateaux U11F :

10 Novembre 2018, 01 Décembre 2018, 15 Décembre 2018, 19 Janvier 2019 et 26 Janvier 2019.

Les lieux de ces plateaux sont en cours de détermination.

Les clubs disposant d'une ou plusieurs équipes U11 féminines souhaitant intégrer la formule prendront contact avec le responsable de la catégorie U11 de la Commission des Jeunes du District (coordonnées en entête).

CATEGORIE U13

Responsables :

Salim BOUZIANE - Port : 07.60.48.77.32

Thomas FUSTIER- Port : 06.60.27.23.81

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Rappel

Les clubs doivent **obligatoirement** enregistrer les résultats des matchs pour le lundi midi

Matches en retard

Les clubs doivent se mettre d'accord pour trouver une date et en informer la Commission de Jeunes

Les matchs devront tous être joués **pour le 06/02/2019**

Coupe FESTIVAL

Le tour de cadrage aura lieu le 19/01/19

Les poules sont disponibles sur le site rubrique documents

CATEGORIE U15

Responsable

Flavie CHANAS – 06.21.43.38.99

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard en championnat

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes

Veillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

Coupes QUINTIN et PESTRE

Le tour de coupe prévu le 12/01/19 est reporté au 02/03/2019

Les matchs de coupe non joués le 01/12/18 sont reprogrammés par la Commission des Jeunes et devront **obligatoirement** se jouer aux dates fixées.

Veillez consulter le site du District ou footclubs.

CATEGORIE U15 à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Tous les matchs devront se jouer avant le 19/01/19

Pensez de prévenir la Commission des Jeunes par mail ou par footclubs de la nouvelle date choisie.

Préparation 2^{ème} phase

Toutes les équipes engagées dans le championnat à 8 doivent confirmer leur inscription pour la 2^{ème} phase pour le 15 janvier dernier délai par mail

Mours 3 se retire de ce championnat et intègre le championnat U 15 D4 à 11

CATEGORIE U15 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Tous les matchs devront se jouer avant le 19/01/19

Pensez de prévenir la Commission des Jeunes par mail ou par footclubs de la nouvelle date choisie.

Préparation 2^{ème} phase

Toutes les équipes doivent confirmer leur inscription pour la 2^{ème} phase par mail avant le 15/01/19

Futsal

Des plateaux futsal sont prévus les 26 ou 27/01/19

Toutes les équipes seront convoquées

CATEGORIE U18 FEMININES à 8

Responsable

Roselyne LAULAGNET – Port 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Tous les matchs devront se jouer avant le 19/01/19

Pensez de prévenir la Commission des Jeunes par mail ou par footclubs de la nouvelle date choisie.

Préparation 2^{ème} phase

Toutes les équipes doivent confirmer leur inscription pour la 2^{ème} phase avant le 15/01/19

Pensez de prévenir la Commission des Jeunes par mail ou par footclubs de la nouvelle date choisie.

Futsal

Un plateau futsal est prévu les 26 ou 27/01/19

Toutes les équipes seront convoquées

CATEGORIE U17

Responsable :

Claude BRESSON - Port : 06.70.03.20.57

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

Coupe VIVIER BOUDRIER

Le tour de coupe (cadrage) prévu le 13/01/19 est reporté au 03/03/2019

Les matchs de coupe non joués le 02/12/18 sont reprogrammés par la Commission des Jeunes et devront **obligatoirement** se jouer aux dates fixées sous peine de matchs perdus aux équipes.

Veuillez consulter le site du District ou footclubs

CATEGORIE U19

Responsable

Roselyne LAULAGNET : 06.11.15.53.93

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Matches en retard

Les matchs non joués à cause d'arrêtés municipaux ont été reprogrammés par la Commission des Jeunes
Veuillez consulter le site du District ou footclubs

Pour toutes modifications pensez à respecter le délai des 12 jours

Coupe Georges ETIENNE

Le tour de cadrage de la coupe Georges ETIENNE aura lieu le 24/02/19

Le tirage a été effectué par Dominique D'AGOSTINO

Consultez footclubs ou le site du District

FUTSAL

Responsable :

Philippe Aubert – Port : 06 80 92 81 87

Mail : competitions.jeunes@drome-ardeche.fff.fr

Les correspondances électroniques doivent être adressées à partir de la messagerie officielle du club pour être prises en compte.

Courriers reçus : GS HAUTERIVES GRAND SERRE.

Convocations :

Les convocations pour les plateaux des 12, 13, 19 et 20 Janvier 2019 figurent dans les agendas en ligne des clubs.

Les compositions des poules sont présentes sur le site internet du District en Rubrique Documents / Documents Futsal.

FORFAITS

Journée des 05 et 06 Janvier 2019 :

U15 : US ANCONE, ESP HOSTUN, FC 540.

U17 : FC PEAGEOIS.

Prochains Rendez vous :

U13 : 12 et 13 Janvier 2019,

U15 : 19 e 20 Janvier 2019,

U17 : 19 et 20 Janvier 2019.

U15F : Report de la journée prévue les 19 ou 20 Janvier 2019, aux 26 ou 27 Janvier 2019.

U18F : Report de la journée prévue les 19 ou 20 Janvier 2019, aux 26 ou 27 Janvier 2019.



Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N°22

VOEUX 2019

Le Président, le Bureau ainsi que tous les Membres de la CDA, vous adressent à vous tous, leurs meilleurs pour l'année 2019. Que cette seconde moitié de saison soit que du bonheur et du plaisir pour votre passion qu'est l'arbitrage.

NECROLOGIE

La CDA présente ses sincères condoléances à la famille et aux proches de Jean-Claude LAUER (ancien arbitre du District) décédé le 02 janvier dernier.

COORDONNEES DES OFFICIELS C.D.A.

NOM	FONCTION	TELEPHONE	MAIL
GRUAU Christophe	Désignateur D1 D2 D3 , AAAG + AAD U19 D1 + U17 D1 D2	06.07.60.00.33	christophe.gruau@sfr.fr
MARLHIN Alexandre	Désignateur D4 D5 , Féminines , U19 D2 U17 Ligue + U19 Ligue	06.19.30.88.17	alexandre.marlhin@yahoo.fr
MARTIN Alexandre	Désignateur U15 D1 D2 D3 D4 U17 D3 D4 + U15 Ligue	06.49.78.32.48	alexmartin.cda@orange.fr
POMMIER Michel	Désignateur Futsal Foot Diversifié	06.82.50.24.93	mipommier@wanadoo.fr
BRET Vincent	Gestion et Responsable des Observations	06.32.57.68.63	vincent.bret5@orange.fr
BRUNEL Nicolas	Responsable et Désignateur Arbitres Stagiaires (3 machs accompagnés)	06.70.31.54.43	brunel.nicolas@wanadoo.fr

RAPPEL : Les Désignateurs sont uniquement à votre écoute pour tout se qui concerne les désignations et à des heures raisonnables. Pour tout autre motif concernant la commission des arbitres, une boîte mail est à votre disposition : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr » ou bien contactez son Président M.BRUNEL Nicolas au 06.70.31.54.43

ATTENTION MATCHS REPORTEES EN JANVIER 2019

Beaucoup de rencontres (jeunes et adultes) ont été reportées ces dernières semaines suite aux intempéries au mois de **JANVIER 2019**, aussi nous vous recommandons d'être vigilant et de vérifier vos désignations sur votre compte MyFFF.

PRESENCE DES EDUCATEURS

Rappel aux arbitres Jeunes et adultes

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :

U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, Seniors D1 et D2

Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.

Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

COURRIERS DES ARBITRES

- DUSSAUD Romain : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- MAGNET Dorian : Rapport carton rouge, lu et noté
- MARMEY Isabelle : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- GALOYAN Youri : Rapport carton rouge, lu et noté
- GOMES Christian : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- LAMY Félix : Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement
- DIF Ouadeh : Disponibilité week-end du 25 & 26/01/2019, lu et noté
- SAMYN Marie : Démission du corps arbitral, lu et noté
- DOGAN Sébastien: Certificat médical, lu et noté, prompt rétablissement

COURRIERS COMMISSION DES ARBITRES

Il est rappelé à tous les arbitres, que toute correspondance concernant la Commission Départementale des Arbitres, (Certificat médical, Absences, Changement d'adresse, Rapports, Réserve technique, etc...) doit être envoyée **UNIQUEMENT** à l'adresse ci-dessous et nullement ailleurs : « arbitres@drome-ardeche.fff.fr »

DEMISSION OBSERVATEUR

Le Bureau de la CDA vous informe que pour des raisons personnelles, Mr. BUISSON André cesse ses fonctions d'observateur. Un nouvel observateur a été nommé pour le remplacer au pied levé.

Aussi pour raison d'équité, les quatre arbitres déjà observés, le seront à nouveau.

La CDA remercie Mr. BUISSON André pour les services rendus

COMPTE MyFFF

Rappel à tous les arbitres (jeunes & adultes)

Vous devez impérativement consulter votre compte MyFFF tout au long de la saison y compris pendant les vacances dans la rubrique « Désignations ».

La CA constate beaucoup trop d'absences d'arbitres.

Elle vous rappelle aussi que s'il y a très peu de rencontres un week-end (vacances scolaires, fêtes nationales ou religieuses), vous devez vous mettre indisponible si vous ne voulez pas être désignable, elle sera intransigeante à toute absence non justifiée et appliquera le règlement intérieur.

PV « ARBITRAGE » ET SITE DU DISTRICT

A TOUS LES ARBITRES (Jeunes et adultes)

Vous devez **impérativement** consulter toutes les semaines, à partir du mardi soir, le **Procès Verbal** « **ARBITRAGE** », car des informations peuvent vous concerner, et toutes les fins de semaine, de consulter le **Site du District**, pour être informé des directives de dernière minute, telles que rencontres reportées ou annulées, changement d'horaires, minute de silence, etc.....

INFORMATION SUR DE LA FMI

La CDA constate trop de lacunes lors de la saisie de la FMI (score inversé, remplaçants non notés, inversement des sanctions administratives, aussi elle vous demande, qu'à la fin de la rencontre, la présence obligatoire des deux capitaines pour vérifier et signer celle-ci, de plus trop souvent, la clôture des rencontres n'est pas effectuée).

Elle vous rappelle donc, qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.

Soyez plus vigilants, car des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera mise en vigueur.

Petite astuce pour ceux qui ont encore du mal à maîtriser la tablette (FMI)

Allez sur le site du District et cliquez sur la loupe en haut à droite et tapez « FMI » et entrée

Cliquez sur « 2 VIDEOS » puis cliquez sur la case verte de « **FMI nouveautés 3.4** »

Allez jusqu'à à la 24'55" ou se reporter au paragraphe ci-dessous.

INFORMATION NOTE DE FRAIS

Il est rappelé aux arbitres (jeunes & adultes) que seule la nouvelle note de frais (à télécharger sur le site du district **Documents Arbitrage**) fait foi pour pouvoir être indemnisé.

Il vous est aussi rappelé que si vous n'êtes pas en possession de celle-ci lors de votre rencontre, il est inutile de réclamer votre indemnité auprès du club.

Dès votre retour, Envoyez la, le plus rapidement possible par mail, à la commission des arbitres :

« arbitres@drome-ardeche.fff.fr ». Celle-ci se chargera de faire le nécessaire

INFORMATION INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-dessous :

« discipline@drome-ardeche.fff.fr »

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser.

INFORMATION SUR RAPPORT SUITE A UN CARTON ROUGE

Lorsque vous faites un rapport disciplinaire pour un CARTON ROUGE, suite à un tacle irrégulier qui a entraîné une blessure de l'adversaire, il vous est demandé de bien préciser sur le dit rapport, si le joueur blessé est sorti du terrain sans avoir repris le jeu par la suite.

Ceci est très important pour la Commission de Discipline.

COURRIERS DES CLUBS

- F C 540 : Arrêtés Municipaux, lu et noté
- A S La Sanne St Romain de Surieu : Changement de terrain D6 du 23/12/2018, lu et noté
- A S Vals les Bains : Forfait U15 D 3 du 22/12/2018, lu et noté
- C O Châteauneuf du Rhône : Lettre circonstanciée, lu et noté
- F C Muzols : Demande de changement d'horaire Coupe V Boudrier du 12/01/2019, lu et noté
- US Vals les Bains : Demande d'arbitre en D5 pour le 27/01/2019, lu et noté, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

RECEPTION DES VOEUX 2019

- F C Hauterives : Vœux 2019, lu et noté, remerciements
- UNAF 26 07 : Vœux 2019, lu et noté, remerciements
- CHOUMON Agnès (Compétitions Désignation Seniors): Vœux 2019, lu et noté, remerciements
- C.D.A. 93 : Vœux 2019, lu et noté, remerciements

INTEMPERIES

RAPPEL AUX CLUBS

Lorsque que vous avez un Arrêté Municipal, il est impératif, outre que d'avertir le club adverse, d'informer par tous les moyens, les officiels :

Le ou les **Arbitres** , le **Délégué officiel** et le **Tuteur (Observateur principal)** ainsi que la Commission des Arbitres afin d'éviter tout déplacement inutile, car tout déplacement vous sera facturé.

Petit conseil aux arbitres

Si vous n'avez rien reçu , par précaution appelez le club local avant votre départ pour vous assurer qu'il ni a pas d'arrêté municipal, cela vous évitera de vous déplacer pour rien.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante :

« roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr »

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

ANNUAIRE DU DISTRICT DROME-ARDECHE DE FOOTBALL

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que l'annuaire du District Drôme-Ardèche pour la saison 2018/2019 vient d'être édité.

Pour l'obtenir, merci de bien vouloir vous rapprocher de votre club d'appartenance.

Concernant les arbitres indépendants, l'annuaire sera envoyé directement aux intéressés.

RAPPEL - DESIGNATIONS ARBITRES et DELEGUES - Plateaux FUTSAL des 12 & 13 / 01 / 2019

U13 – 2ème journée des 12 et 13/01/2019 – rev : 00

Samedi 12/01/2019 – MATIN (Présence 8h45) - U13

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
LE GRAND SERRE	YANIK Nazmi	YESILTEPE Dursun	PENSATO Roméo	DELORME Bernard	U13 niveau 1 Poule B
BOURG ST ANDEOL	EL HARRACHE Kamal	HATTACH Imad	NOUACH Zakariya		U13 niveau 1 Poule E

Samedi 12/01/2019 – APRES MIDI (Présence 13h30) - U13

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
LE GRAND SERRE	YANIK Nazmi	YESILTEPE Dursun	PENSATO Roméo	DELORME Bernard	U13 niveau 2 Poule H
BOURG ST ANDEOL	EL HARRACHE Kamal	HATTACH Imad	NOUACH Zakariya		U13 niveau 2 Poule K

Dimanche 13/01/2019 – MATIN (Présence 8h45) - U13

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
CHATEAUNEUF DE GALAURE (gymnase terrain foot)	BENDJEDDA Hakim	WEBER Stéphane	MILHES Nicolas		U13 niveau 2 Poule G
ST JEAN DE MUZOLS (gymnase terrain foot)	ROUX Jason	POTTIER Anthony	KHEBIBECHE Yanis		U13 niveau 1 Poule C
ST MARCEL les VALENCE (gymnase terrain foot)	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	LEBON Florian	POMMIER Michel	U13 niveau 1 Poule D
ST MARCEL D'ARDECHE	EL HARRACHE kamal	NOUTAI Zinsou Joseph	HATTACH Imad		U13 niveau 1 Poule F

Dimanche 13/01/2019 – APRES MIDI (Présence 13h30) - U13

Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3	Délégué Officiel	Observations
CHATEAUNEUF DE GALAURE (gymnase terrain foot)	BENDJEDDA Hakim	WEBER Stéphane	MILHES Nicolas		U13 niveau 2 Poule G
ST JEAN DE MUZOLS (gymnase terrain foot)	ROUX Jason	POTTIER Anthony	KHEBIBECHE Yanis		U13 niveau 2 Poule I
ST MARCEL les VALENCE (gymnase terrain foot)	GELIBERT Jean- Christophe	VITRY Cédric	LEBON Florian	POMMIER Michel	U13 niveau 2 Poule J
J ST MARCEL D'ARDECHE	EL HARRACHE kamal	NOUTAI Zinsou Joseph	HATTACH Imad		U13 niveau 2 Poule F

- Indemnité : 40€ pour une ½ journée et 60€ + 10€ (repas) pour la journée réglé par virement
- Observation: Cumul des fautes pris en compte (3CFD avant le Jet Franc à 9 m)
- 1 Carton Jaune = 2 minutes d'Exclusion

POMMIER Michel 06 82 50 24 93

DESIGNATIONS ARBITRES FUTSAL - FINALES FEMININES 2018/2019

Le Dimanche 20 Janvier 2019 (Journée)			
10 Equipes			
Rhône Crussol 1 & 2 – Eyrieux Embroye 1 & 2 – Montmiral St Paul les Romans - Vernoux – Pratique Aoutoise – Vallée du Jabron – Vesseaux – Centre Ardèche			
Lieu du plateau	Arbitre : 1 (Responsable)	Arbitre : 2	Arbitre : 3
PRIVAS (Gymnase LANCELOT)	GOMES David	LOMBARD Loïc	GALOYAN Arthur

- Présence matin : 10 h15 (Fin environ 17 h 00)
- Indemnité : 60€ + 10€ (repas) réglé par virement
- Observation: Cumul des fautes pris en compte (3CFD avant le Jet Franc à 10 m)
- 1 Carton Jaune = 2 minutes d'Exclusion

POMMIER Michel 06 82 50 24 93

**Le Président
Nicolas BRUNEL**

**Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT**